



INCIPALS

Initiative Citoyenne pour la Consolidation de la Paix,
Leadership et Stabilité



Revue de presse

8 juin 2016

L'atelier multi-acteurs sur le processus de recensement des électeurs, qui se tient actuellement au siège de la Commission électorale nationale indépendante à Alarobia retient l'attention des quotidiens parus ce jour. A l'initiative de la CENI et animé par les membres du Centre européen d'appui électoral, cet atelier a pour but d'avoir une liste électorale la plus complète et exhaustive possible, afin de renforcer la crédibilité du scrutin, et surtout de prévenir les conflits postélectoraux. Par ailleurs, la nouvelle hausse des prix du carburant occupe également les colonnes des quotidiens ce jour.

Processus électoral

CENI : ATELIER DE TRAVAIL ET DE REFLEXION SUR LE PROCESSUS D'ENREGISTREMENT DES ELECTEURS

La Commission électorale nationale indépendante organise depuis hier et jusqu'au 9 juin prochain, un atelier de travail et de réflexion sur le processus d'enregistrement des électeurs, au siège de la CENI à Alarobia. Il s'agit d'un atelier multi-acteurs regroupant une cinquantaine de participants, dont des membres de la CENI, des représentants du ministère de l'Intérieur et de la Décentralisation, des autorités locales, des représentants du Tribunal de première instance et du tribunal administratif, un représentant du Conseil d'Etat, la société civile, des partis politiques et des journalistes. L'objectif de cet atelier est d'obtenir une liste électorale la plus complète et exhaustive possible, afin de renforcer la crédibilité du scrutin, et surtout de prévenir les conflits postélectoraux. Selon le vice-président de la CENI, Philibert Hervé Randriamanantsoa, il s'agit d'une opportunité pour tous les acteurs de renforcer les acquis tout en améliorant l'organisation des élections. « Il est vrai que la liste électorale a été clôturée au mois d'avril dernier, mais nous pourrions encore y apporter quelques améliorations plus tard », a-t-il indiqué. Avant d'ajouter qu'il s'agissait uniquement d'une révision et non d'une refonte, ce qui implique que des erreurs peuvent encore survenir. De son côté, le président de la CENI Hery Rakotomanana a expliqué que l'objectif global de cet atelier est de contribuer à la crédibilité et à la transparence des élections et de réfléchir sur la manière d'améliorer la liste électorale, comme base d'un processus crédible et inclusif. Notons que l'atelier est à l'initiative de la CENI et est animé par les membres du Centre européen d'appui électoral (ECES), ayant vu la participation des présidents des commissions électorales de l'île Maurice et des Comores, respectivement Abdoulraman et Djaza Ahmed Mohamed. Notons que cet atelier s'inscrit dans le cadre du projet de prévention des conflits électoraux dans la région de la Communauté de développement d'Afrique Australe. (**Les Nouvelles**, p. 3 ; **La Vérité**, p. 2)

- La liste électorale a toujours été source de mécontentement, voire de conflit, lors des différentes consultations populaires. Par ailleurs, le président de la CENI Hery Rakotomanana a tenu à souligner qu'il n'est pas encore informé des prochaines échéances électorales, autrement dit du calendrier électoral. (**Midi Madagasikara**, p. 2)
- Selon un rapport d'audit présenté conjointement par l'organisation non-gouvernementale Tolotsoa et le Comité national d'observation des élections ou KMF/CNOE, environ 25,5% des citoyens en âge de voter et jouissant du droit de vote

Leader du Consortium:

Membres du Consortium:





INCIPALS

Initiative Citoyenne pour la Consolidation de la Paix,
Leadership et Stabilité



ne sont pas inscrits sur la liste électorale. Pour rappel, après la révision annuelle de la liste électorale qui a été clôturée le 15 avril dernier, le nombre d'électeurs inscrits avoisine les 8,6 millions. Un nombre qui ne diffère pas sensiblement de celui de l'année dernière. Ainsi, si l'on se réfère à ces chiffres, plus de 2 millions d'électeurs sont privés de leur droit de vote. Parmi les participants ayant réagi au rapport de l'ONG Tolotsoa, Patrick Raharimanana, président du parti politique « Vitantsika Io » a soutenu qu'« à Madagascar, un élu n'est légitimé que par une poignée d'électeurs. Il ne faudrait pas s'étonner s'il y a toujours un risque de crise politique », a-t-il conclu. **(L'Express de Madagascar, p. 3)**

- L'éventualité d'une modification de la loi électorale n'est pas écartée à travers cet atelier, puisqu'il sera question de revoir tous les blocages pouvant remettre en cause le recensement des électeurs. De son côté, Eva Palmans, Coordinatrice nationale d'ECES à Madagascar a souligné le caractère inclusif que doit représenter cet atelier. Selon elle, les études menées par la société civile et la CENI évoquent des manquements, notamment sur l'enregistrement depuis l'état civil. **(Madagascar-Laza, p. 2)**
- Certains politiciens ayant assisté à cette rencontre ont déduit que la Communauté internationale prévoirait des élections présidentielles anticipées, d'où un tel atelier. Selon Patrick Raharimanana, la tenue de cette rencontre n'est nullement un hasard. Selon lui, la Communauté internationale fait pression pour qu'il y ait élection avant la date prévue. **(Madagascar Matin, p. 3)**

Politique interne

AFFAIRE LYLISON : LE SENAT ET LA JUSTICE CONTINUENT DE SE RENVOYER LA BALLE

Moins de deux semaines après la perquisition du domicile du sénateur Lylison René de Roland, l'affaire continue à faire débat. Hier s'est tenue une rencontre entre le sénateur Paul Bert Velontsara, autre colistier du Colonel Lylison au titre du MAPAR dans la province de Mahajanga, et les membres du bureau permanent du Sénat. Bien que l'objet de la rencontre n'ait pas été dévoilé, il est clair que l'affaire Lylison a été abordée durant l'entretien. « Jusqu'ici, aucune demande de levée de l'immunité parlementaire du sénateur Lylison n'est parvenue au Sénat », a affirmé son président Honoré Rakotomanana, à l'issue de la rencontre d'hier. A lui d'ajouter qu'avant d'engager toute procédure, il faudrait d'abord définir les charges retenues contre le sénateur. « Pourquoi le poursuit-on et quelle infraction a-t-il commise ? », s'est-il interrogé. Honoré Rakotomanana n'a d'ailleurs pas hésité à citer l'article 13 de la Constitution stipulant que tout prévenu ou accusé a droit à la présomption d'innocence jusqu'à ce que sa culpabilité soit établie par une décision de Justice devenue définitive. De son côté, le procureur général près la Cour d'Appel d'Antananarivo, Jacques Randrianasolo affirme avoir envoyé une lettre au Sénat, demandant la levée de l'immunité parlementaire du concerné. Une source auprès du ministère de la Justice a d'ailleurs indiqué que la demande aurait été envoyée à la fin de la semaine dernière. **(L'Express de Madagascar, p. 5 ; Tia Tanindrazana, p. 3).**

- Certains observateurs qualifient les poursuites lancées à l'encontre du sénateur Lylison de « pétard mouillé », dans la mesure où deux semaines après la perquisition

Leader du Consortium:

Membres du Consortium:





INCIPALS

Initiative Citoyenne pour la Consolidation de la Paix,
Leadership et Stabilité



de son domicile, l'élu du MAPAR reste introuvable. Plus d'un estiment que le dossier s'achemine vers une issue en queue de poisson. La question est de savoir pourquoi le concerné continue-t-il de se cacher alors qu'officiellement, il ne fait l'objet d'aucun mandat d'arrêt ni de mandat d'amener, comme l'a indiqué le procureur général, Jacques Randrianasolo, en marge de la cérémonie de passation de commandement des autorités militaires qui s'est déroulée à Betongolo la semaine dernière. En tout cas, selon des sources proches des forces armées, la cachette de ce proche d'Andry Rajoelina est déjà localisée, mais personne n'ose procéder à son arrestation. (**Midi Madagasikara, p. 2**)

- *Qui ment entre la Justice et le Sénat ?, s'interroge **Les Nouvelles**. Si le ministère de la Justice affirme avoir envoyé la demande de levée de l'immunité parlementaire, le Sénat affirme qu'elle ne l'a pas encore reçue. Dans tous les cas, le président du Sénat semble laisser place au dialogue. Pour Honoré Rakotomanana, tout devrait se résoudre à travers les pourparlers. « Nous avons été confrontés à ce genre de cas le 29 mars dernier, concernant l'altercation entre le même sénateur et le général Florens Rakotomahanina. Mais après discussions, l'affaire a été close », a indiqué le numéro Un du Sénat. (**p. 3**)*
- *A l'issue de la réunion du bureau permanent du Sénat, son président Honoré Rakotomanana a déclaré que rien ne justifie la levée de l'immunité parlementaire du sénateur Lylison. Un sursis pour le sénateur Lylison qui sortira peut-être de sa tanière, opine **Madagascar-Laza, p. 3**.*
- *Comment se fait-il que, depuis deux mois, les autorités n'ont toujours pas réussi à appréhender le sénateur Lylison ?, s'interroge **La Gazette de la Grande Île**. Le quotidien de répondre que c'est parce qu'il n'y a plus d'Etat à Madagascar. (**p. 3**)*
- *Le Sénat semble faire bloc derrière le sénateur, en attendant que la Justice n'éclaircisse les zones d'ombre dans cette affaire, conclut le quotidien. (**La Vérité, p. 3**)*

LA LOI DE FINANCES RECTIFICATIVE ATTENDUE CE MOIS-CI

*Selon le calendrier indiqué par le ministère des Finances et du Budget, les grandes lignes du contenu du projet de Loi de finances rectificative 2016 devraient être connues ce jour. En effet, le contrôle des informations et la rédaction de l'exposé des motifs et du corps de loi a déjà commencé le 2 juin pour se terminer ce jour. Toujours d'après le calendrier prévu, le projet de LFR 2016 sera soumis pour approbation en conseil du gouvernement, puis en conseil des ministres, la semaine prochaine. Ce projet sera ensuite déposé à l'Assemblée nationale le 20 juin, tandis que sa promulgation est prévue pour le 27 juin. A ce rythme, il faut croire que la sortie de la LFR 2016 ne se fera plus en fin d'année, comme en 2015, souligne **Midi Madagasikara, p. 5**.*

Economie et société

LE PRIX DU CARBURANT CONTINUE SON ASCENSION

Une nouvelle hausse des prix des carburants a été enregistrée, dans la nuit du 6 juin dernier et ce, juste un mois après la dernière révision à la hausse. En effet, le litre de super carburant

Leader du Consortium:

Membres du Consortium:





INCIPALS

Initiative Citoyenne pour la Consolidation de la Paix,
Leadership et Stabilité



passé désormais de 3390 Ariary à 3580 Ariary, soit une hausse de 190 Ariary. Le litre de gasoil s'acquiert maintenant à 2860 Ariary, contre 2720 Ariary il y a quelques semaines, soit 140 Ariary de plus par rapport au dernier montant. Concernant le pétrole lampant, le litre s'achète à 2160 Ariary, contre 2050 au mois de mai, soit une hausse de 110 Ariary. C'est la sixième révision des tarifs de carburant enregistrée cette année. Après une série de baisses durant le premier trimestre, les prix du carburant sont repartis à la hausse depuis le mois d'avril. Selon une source auprès de l'Office malgache des hydrocarbures, l'augmentation est inéluctable mais la pondération adoptée par l'Etat et les compagnies pétrolières est plutôt favorable aux consommateurs, car les premiers ont décidé d'augmenter les prix par étape. Raison pour laquelle une deuxième hausse a été appliquée, un mois après le dernier réajustement. Une autre révision à la hausse est ainsi encore prévue à la fin de ce mois, confie la source auprès de l'OMH. La hausse des prix à la pompe à Madagascar suit la hausse des prix des produits finis sur le marché extérieur. Et pour cause, Madagascar n'importe pas de pétrole brut mais directement des produits finis, sachant que ces derniers ont connu une augmentation de prix suite à la hausse continue du cours du baril de pétrole depuis le mois de mai. Le prix de l'essence au niveau international a connu une hausse de 8%, contre 5 et 6% pour le pétrole lampant et le gasoil. (**L'Express de Madagascar, p. 7 ; Les Nouvelles, p. 18 ; Midi Madagasikara, p. 5 ; La Vérité, p. 2**)

- Notons qu'une hausse des prix du carburant a également été enregistrée en France, reflétant cette hausse du cours du pétrole brut, souligne **Les Nouvelles, p. 18**.
- Les chauffeurs de taxi estiment que la proportion de hausse de prix est importante et aura inévitablement des impacts sur le tarif des courses. Par ailleurs, nombreux n'ont constaté cette hausse que dans l'après-midi, raison pour laquelle ils n'ont pas encore augmenté le tarif des courses. Ils soutiennent qu'une communication préalable doit être effectuée, annonçant une semaine à l'avance qu'une hausse des prix sera appliquée. (**Madagascar-Laza, p. 7**)
- Face à cette nouvelle hausse des prix du carburant, un renchérissement des prix des produits de première nécessité est également attendu. A cet effet, les conséquences de cette hausse ne vont pas tarder à se faire ressentir au niveau des ménages. (**La Gazette de la Grande Île, p. 8**)
- Il fallait s'y attendre et les membres du gouvernement n'ont cessé de rappeler que le pays ne peut en aucun cas échapper à l'application de la vérité des prix. D'ailleurs, l'Etat opte pour la politique de réduction, voire de la suppression de toute subvention. (**Madagascar Matin, p. 2**)
- Les consommateurs ne s'attendaient pas à cette nouvelle mesure, relate **L'Observateur, p. 2**.
- Les transporteurs se sont tous plaints de cette nouvelle hausse des prix du carburant. Selon quelques conducteurs de bus, une nouvelle révision des tickets de transport est à prévoir. (**Tia Tanindrazana, p. 5**)

Relations internationales

VISITE DIPLOMATIQUE SUR LE CHANTIER DE L'OIF

Quelques représentants diplomatiques, accompagnés des responsables au sein du conseil national d'orientation et de la délégation générale de l'organisation du Sommet de la

Leader du Consortium:

Membres du Consortium:





INCIPALS

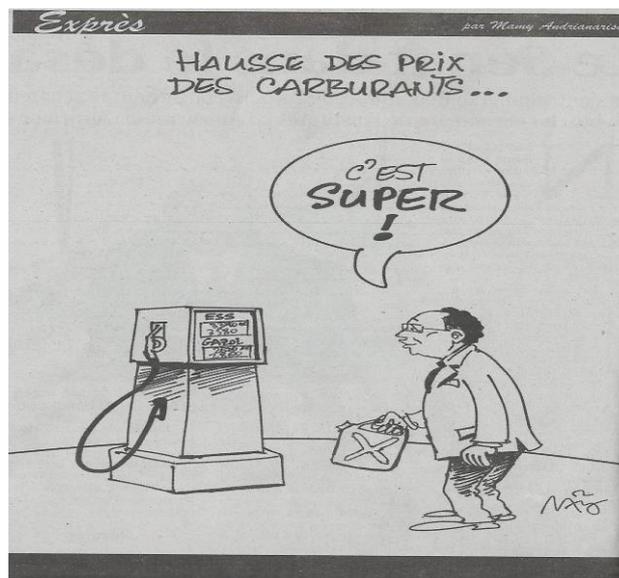
Initiative Citoyenne pour la Consolidation de la Paix,
Leadership et Stabilité



francophonie, ainsi que de Malik Sarr, représentant permanent de l'Organisation internationale de la francophonie à Madagascar, ont procédé hier à la visite des chantiers et des travaux routiers liés aux préparatifs du Sommet, qui se tiendra dans la Grande Ile au mois de novembre. Ainsi, les diplomates ont passé en revue l'aéroport d'Ivato, le village de la Francophonie d'Andohatpenaka, et le centre de conférence international d'Ivato. A l'issue de la visite, les officiels présents se voulaient rassurants en dépit des efforts à fournir. « Nous sommes confiants. Nous sommes étonnés de l'engagement de la partie malgache », a noté Malik Sarr. Pour sa part, l'ambassadeur de Suisse Philippe Brandt, a constaté l'état d'avancement des travaux, mais il reste encore du travail à faire. (L'Express de Madagascar, p. 5 ; Les Nouvelles, p. 2 ; Madagascar-Laza, p. 3)

- De l'avis de **La Gazette de la Grande Île**, le Sommet de la francophonie est le seul chantier sur lequel s'est engagé le régime en place. Pour se rattraper des insuffisances et excès retentissants, le Chef de l'Etat et son entourage gesticulent pour faire en sorte que le rendez-vous international ne soit pas un échec. (p. 5)

Un peu d'humour



L'Express de Madagascar, p. 6

Responsables de l'Unité de Monitoring des Médias :

Tiaray RANDRIAMALALA: tiaray.randriamalala@eces.eu

Mirana RAZAFINDRAZAKA: mirana.razafindrazaka@eces.eu

Site web: www.incipals.eu

Leader du Consortium:

Membres du Consortium:

